

Domaine	Design
Filière	Bachelor Communication visuelle
Titre du module	Modules fondamentaux techniques 5
Type de module	Module commun aux orientations Communication visuelle et Illustration
Code	25FTE
Type de formation	Bachelor
Crédits ECTS	3 ECTS
Semestre	Semestre 5
Lieu	HEAD – Genève
Prérequis	Aucun
Langues principales	Français
Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage	Portfolio / représentation / réseaux sociaux : concevoir et réaliser un portfolio imprimé et/ou numérique de travaux personnels, avec une stratégie de communication. Trouver sa propre voie par le biais des dimensions conceptuelles, techniques et stylistiques. Renforcer ses capacités à présenter des travaux oralement. Ce portfolio doit être utile dans le cadre de démarches d'insertion professionnelle. Appréhender le fonctionnement des réseaux sociaux et comprendre comment les utiliser dans un cadre professionnel. Intégrer les éléments fondamentaux du marketing et de la communication numérique permettant de construire une campagne de communication cohérente et attractive.
Contenu et formes d'enseignement	Portfolio / représentation / réseaux sociaux : cours abordant la conception et la réalisation d'un portfolio et la création et gestion de comptes professionnels sur les réseaux sociaux. Apports théoriques, références graphiques et conseils individuels. L'étudiant-e-x présente régulièrement les avancements de son projet.
Modalités d'évaluation et validation	Le travail fourni fait l'objet d'une évaluation continue et/ou finale par lae ou les enseignant-e-x-s responsable-s du module et/ou de l'unité de cours. L'assiduité et la participation aux enseignements font partie des éléments évalués. Les absences non justifiées ne peuvent excéder 20% du temps d'enseignement. Chaque étudiant-e-x est tenu-e-x d'indiquer les différents applicatifs ou logiciels utilisés pour la réalisation de son travail ou projet. L'étudiant-e-x doit, s'il est sollicité par l'enseignant-x, préciser la nature du recours à ces applicatifs. La qualité de la réalisation des travaux rendus (correction orthographique et grammaticale pour les textes, clarté de la mise en page, structuration des présentations orales, qualité professionnelle des photographies, impression, maquettes, etc.) peut être un élément déterminant de l'évaluation. Les exigences particulières à ce module sont les suivantes : Portfolio / représentation / réseaux sociaux : l'évaluation porte sur la cohérence générale entre la démarche créative de l'étudiant-e-x et les stratégies de communication et de présentation choisies (portfolio, imprimé et/ou numérique, comptes réseaux sociaux et présentations orales). La dimension communicative des productions (cohérence entre le portfolio et le public cible) ainsi que l'originalité formelle font partie des éléments pris en compte.
Modalités de remédiation et de répétition	Remédiation : si le résultat de l'évaluation est légèrement insuffisant, l'étudiant-e-x peut bénéficier d'une session de remédiation. La remédiation consiste en un travail complémentaire ou supplémentaire qui doit être accompli sous la direction des enseignant-e-x-s concerné-e-x-s dans un délai fixé au calendrier académique. Lorsque les résultats de la remédiation sont jugés suffisants par lae responsable du module et l'équipe pédagogique, les crédits sont alloués. Répétition : si les crédits attribués au module ne sont pas obtenus, le module doit être répété entièrement dès que possible.
Enseignant-e-x-s	Vincent Zaugg, Rob Van Leijsen, NN
Responsable du module	Dimitri Broquard, responsable de la filière Communication visuelle de la HEAD – Genève
Descriptif validé le	18.07.2023
Par	Aurélie Elisa Gfeller, responsable de la coordination de l'enseignement de la HEAD – Genève

* Module dont l'échec après répétition peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon le Règlement en vigueur sur la formation de base (bachelor et master) à la HES-SO.